

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 décembre 2021

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE
LOCALE - (N° 4721)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3590

présenté par

Mme Jacquier-Laforge

à l'amendement n° 3226 de M. Bothorel

APRÈS L'ARTICLE 50

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« de »,

les mots :

« portant sur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.